

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 258/2025

A LA SOCIETE SAFRIMEX SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° OVD/DG/CGPMP/017/2023, conclu avec l'OVD, pour un montant total hors taxe de dollars américains quinze millions cinq cent quatre-vingt et un mille cent cinquante-cinq, soixante-huit centimes (USD 15 581 155,68) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent et neuf mille soixante-huit, huit centimes (USD 109 068,08), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 04/11/2025

Directeur Administratif et Financier

Secrétaire de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général

